

Communiqué de presse - Reprise de la clinique Pays de Seine

Ce matin, le Tribunal de Commerce de Troyes a autorisé la reprise par l'Hôpital Privé de l'Aube de la clinique Pays de Seine, placée en situation de liquidation judiciaire le mardi 23 avril dernier.

François Baroin, président des Maires de l'Aube et président du comité des élus des Hôpitaux Champagne Sud, et Eric Vuillemin, Maire de Romilly-sur-Seine et président de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, se félicitent de cette décision du Tribunal de Commerce. La constitution d'un groupement de coopération sanitaire pour la reprise de l'ex-clinique Pays de Seine par l'Hôpital Privé de l'Aube devra permettre de pérenniser l'activité portée par cet ancien opérateur et d'assurer la continuité de la prise en charge des patients sur le territoire. La cessation des activités de l'ex-clinique Pays de Seine faisait en effet peser un risque majeur sur l'activité du Groupement Hospitalier Aube-Marne (GHAM), notamment celle de sa Maternité, et aurait fragilisé un territoire déjà impacté par le manque de professionnels de santé. La reprise de l'ex-clinique Pays de Seine par l'Hôpital Privé de l'Aube, sous l'autorité de ses deux administrateurs, la Mutualité Française et les Hôpitaux Champagne Sud, devra ainsi permettre d'apporter toutes les garanties nécessaires au maintien d'une offre de soins publique renforcée sur le territoire du nord-ouest aubois.

Plus largement, dans un contexte où la Santé demeure l'une des principales préoccupations de nos concitoyens, François Baroin et Eric Vuillemin tiennent à rappeler l'engagement de tous les élus locaux aubois pour assurer le développement d'une offre territoriale de soins équilibrée, au service de tous les patients du territoire.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr